

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens  
conseil d'arrondissement du 8 janvier 2013 déposé  
au conseil d'arrondissement du 5 février 2013**

**1) Madame Linda Gauthier 13-6964 CA 8 janvier 2013**

Madame représente un organisme qui défend les droits des personnes ayant un handicap. Elle souhaite une bonne année 2013 à tous et remercie les membres du conseil pour la tenue de la journée *Demain Montréal* laquelle devait avoir lieu à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et qui a été déplacée afin d'être facilement accessible aux personnes ayant un handicap. Elle demande si les installations des deux projets particuliers inscrits à l'ordre du jour auront des accès pour les fauteuils roulants. Madame demande de sensibiliser les commerçants à l'accessibilité universelle dans le cadre de la revitalisation des artères commerciales. Elle fait également part du mauvais déneigement du trottoir d'accès à la mairie d'arrondissement. Elle dépose deux lettres.

Le maire remercie la citoyenne et indique que l'arrondissement a tout fait pour s'assurer que l'établissement hôte de l'événement Demain Montréal soit accessible universellement. Il ajoute que le projet de clinique sur la rue Allard, sera également accessible universellement. La conseillère Fournier mentionne que pour le projet particulier d'hôtel-appartement, étant donné qu'il s'agit d'un ancien immeuble privé déjà existant, il ne sera pas accessible aux fauteuils roulants mais cette préoccupation sera partagée avec eux. En ce qui concerne l'accessibilité universelle dans les commerces, des démarches spécifiques sont déjà entreprises auprès des commerçants. Quant au déneigement de la mairie, on indique que plusieurs demandes ont été adressées aux gestionnaires de l'immeuble.

➤ Répondu sur place.

**2) Monsieur Daniel Monière 13-6967 CA 8 janvier 2013**

Indique qu'il a fait une demande le 4 décembre dernier pour une vignette sur la rue Sainte-Marguerite et qu'il est toujours dans l'attente. Monsieur dépose une lettre qui est une demande afin d'installer un débarcadère en face de chez sa mère rue Langevin.

Le maire indique que les congés des fêtes ont peut-être retardé le processus mais qu'on répondra à sa demande sous peu. Pour la demande de débarcadère le maire ajoute que l'on reçoit sa demande et que le service concerné traitera sa demande comme il se doit.

➤ La Direction des Travaux publics fera les suivis appropriés.

**3) Monsieur Derek Robertson 13-6968 CA 8 janvier 2013**

Félicite le directeur des travaux publics et son équipe pour les opérations de déneigement. Il fait le souhait qu'un match de hockey entre citoyens et élus ait lieu comme dans le passé. Il indique avoir lu le communiqué de presse et les articles qui ont paru concernant le projet Archivex et demande aux élus d'agir avec diligence dans ce projet et suggère que ceux-ci prennent un recul quant à leurs différents par rapport à ce projet. En tant que représentant de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest, il trouve que le nombre de stationnements prévus au projet est trop élevé. Monsieur dépose une lettre.

Le maire remercie le citoyen, il indique que la soirée d'information sur le projet Archivex du 23 janvier permettra de prendre en compte toutes les préoccupations et de fournir des informations sur le projet.

➤ Répondu sur place.

**4) Monsieur Bernard Renaud 13-6970 CA 8 janvier 2013**

Monsieur félicite le maire pour sa nomination au comité exécutif. Il fait part de diverses problématiques par rapport au déneigement et propose des techniques visant à améliorer les opérations.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics invite le citoyen à venir discuter en privé des problèmes soulevés et des solutions proposées.

➤ Répondu sur place

**5) Madame Diane Robitaille 13-6972 CA 8 janvier 2013**

Questionne la vente d'une partie de terrain au 6813, rue Hamilton dont le zonage a été modifié à «commercial léger». Elle indique qu'une servitude a également été accordée sur ledit terrain. Elle demande quels sont les critères pour autoriser un tel changement puisqu'il n'y a eu aucune consultation publique et que cette situation crée un précédent sur la rue Hamilton qui risque de tenter d'autres propriétaires à faire les mêmes demandes. Madame demande des explications.

La conseillère Fournier indique que des vérifications seront faites afin de clarifier cette situation et que la Direction de l'aménagement urbain communiquera avec elle à cet effet.

➤ La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises fera les suivis appropriés.

**6) Madame Henriette Leduc 13-6973 CA 8 janvier 2013**

Fait part des problématiques que présente le projet de la clinique médicale de la rue Allard notamment en ce qui concerne le stationnement, l'absence de quai de chargement et l'absence d'études. Elle reconnaît que le secteur a besoin de projet mais elle s'inquiète pour les résidents du secteur qui subiront les impacts d'un tel projet. Elle se questionne sur la nécessité d'une grande pharmacie à cet endroit et demande ce qui a été prévu pour atténuer les impacts sur les résidents.

Le maire précise que la pharmacie ne sera pas de la taille du Jean Coutu mais de moyenne surface. La conseillère Fournier ajoute que la pharmacie offrira également des consultations professionnelles. Elle indique que les Travaux publics étudient présentement différents scénarios pour alléger les problématiques de stationnement sur rue. Le maire indique qu'on prévoit également un débarcadère pour les livraisons avec des plages horaires.

Le conseiller Bélanger fait également part d'ententes possibles qui seraient en négociation dans le but de disposer d'espaces de stationnement dans un lieu donné.

➤ Répondu sur place.

**7) Monsieur Peter King 13-6978 CA 8 janvier 2013**

En ce qui concerne les enjeux du dossier de l'échangeur Turcot, monsieur demande aux élus d'être audacieux et vigilants compte tenu des effets très néfastes des autoroutes urbains sur les résidents. Monsieur félicite le maire pour sa position face au déraillement des trains du CN car il se dit inquiet pour la sécurité de la population. Il demande si le conseil est prêt à prendre des mesures concrètes pour assurer la sécurité des citoyens.

Le maire indique que de nombreux pas ont été faits et que l'on devrait continuer sur cette lancée à travailler ensemble avec les autres paliers gouvernementaux et acteurs locaux.

➤ Répondu sur place.

**8) Madame Amanda Dalviso 13-6980 CA 8 janvier 2013**

Madame se dit contente d'avoir reçu une invitation pour la soirée d'information du 23 janvier 2013 concernant le projet Archivex et demande des précisions sur ce que qui va être discuté lors de cette rencontre.

La conseillère Fournier indique que la rencontre permettra de fournir les mêmes informations à tous sur ce projet et aussi d'informer les citoyens quant aux étapes suivantes.

➤ Répondu sur place.

**9) Monsieur Yvon Major 13-6981 CA 8 janvier 2013**

Soulève une problématique de déneigement sur la rue Dumas qui donne l'impression que c'est la dernière rue qui est déneigée au monde. Il indique qu'à chaque année c'est le même scénario, on blâme un bris d'équipement.

Le maire indique que cette problématique fait partie de la liste des améliorations dont on a fait part et que les opérations de déneigement sont complexes surtout lorsqu'on reçoit une grande quantité de neige en peu de temps. Le maire indique qu'on va voir qu'elles sont les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la situation. Le Directeur des travaux publics a par la suite eu un entretien avec le citoyen.

➤ Répondu sur place.

**10) Monsieur Paul Bode 13-6982 CA 8 janvier 2013**

Demande des précisions et une validation quant à la possibilité d'aménagement du quartier général de la STM près de la station de métro Lionel-Groulx.

Le maire indique que le terrain appartient à la STM et qu'ils ont effectivement pensé à faire un développement immobilier sur ce terrain comme c'est le cas ailleurs mais il semble que cette idée a été abandonnée. Il invite le citoyen à la soirée d'information du 23 janvier car les représentants de la STM seront sur place et lors de cette séance on abordera la question des aménagements près du projet Archivex.

➤ Répondu sur place.

**11) Monsieur Gilles Vanier 13-6984 CA 8 janvier 2013**

Se dit déçu de voir que le projet de la rue Allard sera approuvé ce soir car les problèmes restent existants soient le manque d'espaces de stationnement, le quai de chargement inexistant et les problèmes avec les opérations de déneigement. Compte tenu des problèmes de stationnement

existants, il indique avoir fait une demande pour une vignette laquelle a été refusée.

Le maire indique que l'arrondissement travaille à trouver des solutions aux diverses problématiques et s'engage à trouver des solutions mais qu'on ne peut imposer des restrictions sur des éléments qui sont de plein droits.

La conseillère Fournier indique que certaines discussions sont en cours pour des espaces de stationnements à certains endroits, elle ajoute que le stationnement en sous-sol est impossible. Quant à la pharmacie, elle ne sera pas aussi grande que le Jean Coutu et servira principalement pour les prescriptions.

➤ Répondu sur place.

**12) Monsieur Pierre Marcoux 13-6985 CA 8 janvier 2013**

Remercie le conseiller Bélanger et monsieur Dinel qui ont participé à une rencontre afin de discuter du projet de Randonnée familiale au Parc Angrignon et qu'il est en attente de réponses à certaines questions posées. Il fait part d'une consultation publique qui a eu lieu concernant la vie active à Montréal et remet un extrait de la programmation ainsi qu'une copie d'un mémoire à cet effet.

Le maire et la conseillère Fournier remercient monsieur pour son implication. Le conseiller Daniel Bélanger indique qu'on attendait de tels projets et offre son aide et son appui pour cette cause.

➤ Répondu sur place.

**13) Madame Louise Fortin 12-313956 CA 4 décembre 2012**

Soulève à nouveau la problématique de nuisances et de pollution générée par la compagnie d'autobus sur Saint-Patrick et demande pourquoi la ville permet l'établissement de ce type d'entreprise qui dérange le voisinage et fait diminuer la valeur des propriétés à proximité des édifices résidentiels. Elle demande que des actions soient posées en lien avec le bruit, la pollution ainsi que les nuisances causées par l'éclairage qui est trop fort. Elle suggère la plantation d'arbre sur le long du canal.

Le maire rappelle que le règlement sur le bruit, dont l'adoption était prévu depuis quelques temps, a été reporté de quelques mois afin de s'assurer d'y inclure des normes plus contraignantes. Il réfère la question de l'éblouissement par l'éclairage à la DAUSE.

Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises indique que toutes les problématiques soulevées relèvent de l'application du règlement sur les nuisances et que tout cela est connu mais que la question de l'éclairage est un élément nouveau au dossier.

Le maire rappelle que le secteur Cabot est un secteur industriel et que la situation soulevée est de l'autre côté du canal où l'on retrouve de nombreux complexes immobiliers mais que l'on doit travailler à réduire les nuisances.

Le maire indique que le terrain mentionné appartient à Parc Canada et que l'on pourra faire le lien avec eux sur cette question.

➤ La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises fera les suivis appropriés.

**14) Madame Alexandra Lacoste 12-313969 CA 4 décembre 2012**

Félicite le maire pour son nouveau poste au comité exécutif. Elle remercie tout le personnel qui travaille au dossier de la problématique de stationnement sur Philippe-Lalonde. Elle demande des corrections au procès-verbal de la dernière séance. Elle rappelle la problématique de stationnement

ainsi que les demandes pour que les ratios de stationnement soient revus car ceux en application ne sont pas représentatifs des besoins.

Le maire indique que les procès-verbaux ne représentent pas un verbatim des interventions mais sont un résumé du sens de l'intervention et indique que ceux-ci sont très complets comparativement à ce qui se fait ailleurs. Il indique que l'important est que les élus ont entendu l'échange. Concernant la problématique de stationnement, il indique que certaines démarches sont complexes, notamment celle de l'aménagement urbain, celles aux Travaux publics sont plus faciles car l'analyse et certaines propositions ont été faites. Il indique qu'il a demandé à obtenir certains anciens documents mais qu'il ne faut pas trop attendre après cela.

➤ TP et DAUSE feront le suivi des questions soulevées.

**15) Madame Chantal Brodeur 12-313982 CA 4 décembre 2012**

Remercie le maire et la conseillère Sophie Thiébaud pour les réponses obtenues. Elle demande combien de places de stationnement seront ajoutées. Elle indique que l'ajout de 14 places de stationnement n'est pas suffisant compte tenu du nouveau projet qui sera implanté et demande des informations additionnelles sur les restrictions de stationnement. Elle souligne, de plus, le service offert par l'arrondissement de Verdun concernant les restrictions de stationnement. Elle souligne ses inquiétudes quant au passage du camion de déchets qui circule avant 9h.

Le maire indique que 41 places seront disponibles et donne des informations sur les heures de stationnement qui y seront permises et que l'espace de dégagement est à la limite de ce qui est acceptable en fonction des normes du Service des incendies et le passage des camions. Il indique que les préoccupations soulevées seront discutées à la Table de sécurité urbaine.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, indique qu'il y aura 31 espaces d'un côté, 14 places supplémentaires de soir et que le stationnement sera permis de jour d'un côté seulement afin de permettre la circulation des camions. Il indique que le retranchement d'une portion du trottoir est à l'étude.

➤ TP et DAUSE feront le suivi des questions soulevées.

**16) Monsieur Derek Robertson 12-313985 CA 4 décembre 2012**

Félicite le maire pour ses nouvelles fonctions ainsi que l'inspecteur Célestin pour sa promotion. Il demande au conseil de faire le lien avec Parc Canada pour le déneigement de la piste cyclable afin d'augmenter l'offre de service en lien avec le dossier Montréal physiquement active. Il demande une rencontre avec les Travaux publics afin de discuter du jardin collectif des Tanneries.

Le maire rappelle que le résidant a déjà travaillé avec Eric Cimon et qu'il doit transmettre des demandes concrètes qui seront étudiées.

➤ Une rencontre a eu lieu entre messieurs Robertson et Pierre Diné en décembre 2012 afin de discuter de la question du jardin, le tout à la satisfaction de monsieur Robertson.

**17) Monsieur Zaven Darakjian 12-313996 CA 4 décembre 2012**

Félicite le maire pour sa promotion. Il indique être le propriétaire, résidant et commerçant au 175, rue Peel. Il indique qu'il est le seul propriétaire qui n'a pas vendu sa propriété au promoteur puisqu'ils n'ont pas réussi à s'entendre sur la valeur. Il demande des informations sur les bâtiments qui seront construits de part et d'autres de sa propriété. Il indique qu'il a demandé des informations sur les projets mais qu'on ne pouvait lui en donner. Il aimerait voir les plans déposés car il a des

préoccupations relativement à l'alimentation d'eau et d'électricité.

Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises invite le résidant à communiquer avec lui pour avoir les informations qui sont publiques. Il indique qu'il communiquera avec le citoyen à la première heure demain.

Le maire indique que puisque le dossier est voté en public, forcément certaines informations sont publiques. Il invite le résidant à regarder les documents sur le PPU du secteur et indique qu'il comprend ses préoccupations.

➤ La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises fera le suivi du dossier.

**18) Monsieur Denis Bélanger 12-314005 CA 4 décembre 2012**

Il demande un suivi du dossier 12-285279 notamment parce qu'une compagnie d'utilité publique laisse des fils passer dans les allées piétonnes ce qui est très dangereux.

Le maire indique qu'il a visité le parc cet été et que les fils étaient le long de la clôture et que les Travaux publics se rendront sur place dès demain.

➤ La Direction des travaux publics a fait un suivi de la question et a communiqué avec Vidéotron qui est responsable de couvrir les fils. L'entreprise a indiqué que les fils seraient couverts dès le début du printemps prochain. Les Travaux publics assureront le suivi de cette question.

**19) Monsieur Benjamin Turgeon 12-291759 CA 6 novembre 2012**

Indique qu'il est résidant de la rue Philippe-Lalonde et qu'il est accompagné de cinq autres résidants. Il soulève la problématique de stationnement dans le secteur qui diminue la qualité de vie depuis l'implantation du Woonerf et de la construction de l'Héritage du Canal. Il déplore que dans ce projet, le nombre de cases de stationnements est de seulement 54 pour 108 logements. Il demande que ces exigences soient revues et indique que plusieurs voitures ont été vandalisées.

Le maire indique que la problématique sera étudiée conjointement par les directions des Travaux publics et de l'aménagement urbain. Le maire précise qu'en lien avec le Woonerf, seulement quatre places de stationnement ont été retranchées dans le secteur.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics indique qu'un suivi de la question sera effectué prochainement.

La conseillère Véronique Fournier indique que la question de la sécurité et du vandalisme sera étudiée par le service de Police. Elle indique que le projet mentionné a été adopté par l'administration précédente et que les normes pour les stationnements est de 1 pour 2.

Le maire indique que la conseillère Huguette Roy fera un suivi sur la question du vandalisme à la Table de sécurité urbaine.

Monsieur Normand Proulx rappelle l'historique de ce dossier et que le projet a été approuvé car il est de plein droit et que se sont les normes du PIIA qui restent à être approuvées.

Le maire rappelle que lorsqu'il y a un accord de développement, des engagements sont pris de part et d'autres et que l'on étudiera ce qui est possible de faire dans les circonstances.

➤ Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier. Le Service de Police fera un suivi sur la question du vandalisme dans le secteur.

**20) Madame Alexandra Lacoste** **12-291760** **CA 6 novembre 2012**

En lien avec l'intervention précédente, elle demande que l'impact de la décision de ne permettre que 54 places de stationnement pour 108 logements soit réévalué. Elle indique que les résidants ne devraient pas faire les frais d'une erreur de planification.

Le maire indique que l'ensemble du dossier sera réévalué mais qu'il faut prendre en considération le cadre légal existant et analyser quelles sont les possibilités.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier. Le Service de Police fera un suivi sur la question du vandalisme dans le secteur.

**21) Monsieur Michel Dallaire** **12-291763** **CA 6 novembre 2012**

Il soulève une problématique de stationnement sur la rue de Chateauguay rappelant que les résidants ont reçu le sondage qui est effectué lors d'une demande de zone de stationnement réservé sur rue pour les résidants et demande quand il pourra en connaître les résultats. De plus, il indique que l'édifice est occupé depuis un an et demande quand la réfection du trottoir et de la bande de terrain abimé seront effectuées. Il indique aussi qu'il y a une accumulation d'eau qui s'infiltré au sous-sol de l'édifice.

Le maire indique que l'on s'assurera qu'un suivi soit effectué sur les questions soulevées. Il demande au résidant s'il a obtenu un suivi sur la demande au 311. Le maire indique que l'on accuse un certain retard dans le traitement des demandes de stationnements réservés sur rues pour les résidants.

- La direction des Travaux publics a entamé une analyse et une lettre a été transmise à cet effet aux personnes intéressées. De plus, monsieur Robert Leclair, agent technique en circulation a transmis les informations nécessaires relativement à la demande de monsieur Dallaire.

**22) Madame Pauline Charest** **CA 6 novembre 2012**

Soulève à nouveau des problématiques avec l'entrepreneur voisin de son immeuble ce qui a beaucoup d'impact sur la qualité de vie des résidants. Elle indique que le chantier est malpropre et que l'entrepreneur endommage leur édifice lors du passage de ses camions.

Le maire indique que la Direction de l'aménagement urbain et des Travaux publics travailleront conjointement à revoir les conditions qui s'appliquent.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier.

**23) Monsieur Maxime Toussaint** **12-291766** **CA 6 novembre 2012**

En lien avec les commentaires émis précédemment dans le dossier Héritage du Canal, il demande ce qu'il advient du parc prévu. Il souligne aussi que les voitures circulent rapidement dans le secteur et demande quelle sont les mesures prévues à cet effet. Il demande si un projet de revitalisation est prévu pour l'édifice de la Canada Malting.

Le maire fait un rappel des mesures d'apaisement de la circulation prévues et indique que la saison hivernale sera occupée en planification. Il indique qu'aucun projet n'est prévu pour l'édifice de la Canada Malting mais que les grands critères en lien avec la volumétrie et le patrimoine existent. Il rappelle la valeur au livre de l'édifice ainsi que les coûts de décontamination importants qui seront

associés à un projet.

La conseillère Véronique Fournier rappelle l'enjeu des parcs ainsi que le plan de développement des espaces verts et le lien entre le Woonerf et le Lac à la Loutre. Elle rappelle les avantages et les objectifs du Woonerf pour les résidents du secteur.

➤ Répondu sur place. Le Service de police fera le suivi concernant la vitesse des véhicules.

**24) Madame Xia Wang 12-240283 CA 11 septembre 2012**

Le représentant de madame indique que celle-ci a reçu un constat d'infraction à la réglementation concernant l'installation d'une unité de climatisation à l'avant alors que plusieurs voisins en ont eu aussi.

Le maire indique qu'il a pris connaissance des divers échanges et que des vérifications seront faites notamment en raison de l'installation permanente de l'unité en question et qu'un suivi personnalisé sera effectué.

Monsieur Normand Proulx indique que les lettres envoyées sont standardisées et que la résidente n'a pas à s'inquiéter du délai indiqué dans celle-ci.

➤ DAUSE fera les vérifications d'usage et communiquera avec la résidente.

**25) Monsieur Pierre Marcoux 12-240285 CA 11 septembre 2012**

Soulève un relâchement du respect des consignes relatives aux traverses piétonnières et suggère que le service de Police fasse des interventions. Il soulève une problématique d'affichage au tunnel St-Rémi ce qui rend la situation dangereuse. De plus, il indique que les panneaux d'artistes sont dangereux là où ils sont installés et suggère qu'ils soient déplacés s'ils sont installés en permanence. Il dépose une lettre de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest (APCSOM) à ces effets et concernant le passage piétonnier des Seigneurs/du Canal. Il félicite l'arrondissement pour les pratiques de signalisation pour les travaux d'aqueduc rue du Séminaire et indique que Parc Canada devrait les mettre en pratique et embaucher un ingénieur en circulation lors de ses travaux.

Le maire donne des informations additionnelles sur les demandes faites pour améliorer la circulation à diverses intersections et rappelle les comptages qui sont en cours. Il indique que le conseil sera saisi de la lettre déposée et que les informations transmises seront analysées.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que suite aux diverses discussions par courriel elle a demandé qu'un suivi soit effectué sur les différentes demandes de son association.

➤ TP fera les vérifications d'usage et contactera le résident.

**26) Madame Alejandra Denavente Robert 12-165341 CA 3 juillet 2012**

Indique que le service de brigadier n'est pas en fonction lorsque les écoles francophones sont en congé mais que les écoles anglophones sont ouvertes et que cela ne devrait pas être le cas. Elle souligne une problématique de sécurité à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier et demande l'installation de panneaux d'arrêt et des dos d'ânes pour ralentir la circulation. Elle souligne que les enfants ne peuvent boire d'eau au parc des Jazzmen car il n'y a pas d'eau dans les buvettes. Elle demande aussi que les rencontres de l'arrondissement soient aussi tenues en anglais.

Le maire rappelle que la Charte de la Ville de Montréal précise que la ville a un statut francophone et non un statut bilingue mais que cela n'empêche pas les résidents de s'exprimer en anglais ou en français. Il indique qu'il n'était pas au courant de la situation du brigadier scolaire et qu'un suivi sera fait par le Service de Police. Il rappelle le moratoire sur les dos d'ânes depuis l'an dernier mais que



cela n'empêche pas l'arrondissement de travailler à d'autres mesures d'apaisement de la circulation et que l'on travaille présentement à l'implantation d'une panoplie de mesures dans différents secteurs qui ont été identifiés.

La conseillère Huguette Roy rappelle que depuis l'installation du terre-plein sur Georges-Vanier les effets positifs sur la circulation se font ressentir.

Le maire indique que la question de l'alimentation en eau du parc sera étudiée mais que ce parc n'est pas inscrit dans la planification des trois prochaines années et que la direction des Travaux publics lui en fera un suivi.

- Le Service de police indique qu'en ce qui concerne la présence d'un brigadier scolaire à l'intersection Lionel-Groulx et Georges-Vanier, on n'indique qu'il n'y a aucune école anglaise à proximité et que les écoles anglophones St-Gabriel et Dublin ont un brigadier scolaire à l'angle des rues Wellington et Hibernia et Wellington et Dublin. Quant au manque de signalisation et la vitesse, on indique que cette problématique est étudiée par le comité de Circulation de l'arrondissement. On indique qu'un terre-plein devrait être installé sous peu sur la rue Georges-Vanier.
- Le suivi concernant la buvette au parc des Jazzmen sera fait par la Direction des immeubles.

**27) Madame Louise Fortin**

**12-165351**

**CA 3 juillet 2012**

Indique qu'elle est porte-parole de résidents du Quai des éclusiers et soulève une problématique de bruit émanant du 3500 St-Patrick, une compagnie d'autobus en opération 7 jours sur 7, 24h/ 24 et de l'entreprise en récupération voisine. Elle demande qu'est-ce qui pourrait être fait pour qu'il y ait une cohabitation harmonieuse dans le voisinage. Elle suggère la plantation d'arbre ou un mur coupe-son le long du canal.

Le maire indique que les questions de bruit sont longues et difficiles à régler et qu'un côté du canal est zoné résidentiel et l'autre industriel. Il rappelle les interventions qui ont permis de régler une problématique à la DOMPARK et indique qu'un suivi sera effectué.

Monsieur Stéphane Bernaquez, chef de division permis, indique que la demande a déjà été reçue et qu'une lettre a déjà été transmise mais que des analyses doivent être faites et que l'on travaille de concert avec les entrepreneurs.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que la demande a été acheminée aux services et qu'elle suit son cours.

- La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises fera un suivi de cette question.

**28) Monsieur Derek Robertson**

**12-165364**

**CA 3 juillet 2012**

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

**29) Monsieur Philippe Poisson 12-134777 CA 5 juin 2012**

Demande l'installation de signalisation 30 km/h ou de dos d'ânes dans son quartier indiquant qu'il habite à côté du parc St-Gabriel et que la circulation automobile est trop rapide et qu'il y a un parc et une école à proximité.

Le maire indique que cette question a déjà été traitée en collaboration avec l'OPA et rappelle qu'une panoplie de mesures sont à l'étude tant pour la reconfiguration de la piste cyclable que pour l'installation de balises à chevrons.

➤ La direction des Travaux publics ainsi que le poste de quartier feront un suivi de cette question.

**30) Madame Geneviève Grenier 12-134916 CA 5 juin 2012**

Elle indique que cela serait une erreur de ne pas modifier le projet de 2006 et de ne pas inclure le nouvel espace dans le réseau de parcs. Elle demande des informations additionnelles sur les consultations sur les bibliothèques. Elle dépose une demande officielle de l'OPA concernant la pérennité de trois jardins citoyens qui sont verdifiés, aménagés et entretenus par des citoyens bénévolement.

Le maire rappelle les consultations prévues sur les bibliothèques ainsi que les informations sur le plan déposé en début de séance. Sur la question des parcs, il indique que la proposition sera analysée et qu'il n'est pas fermé à l'idée.

Monsieur Jules Ostiguy, directeur CSLDC donne des informations additionnelles sur la démarche et rappelle que l'exercice se tiendra de juillet à septembre et servira de base de référence dans l'analyse des besoins.

➤ DAUSE fera un suivi de la question.

**31) Monsieur Olivier Deshaies 12-48479 CA 6 mars 2012**

Suite à une lettre du 29 février dernier questionnant à quoi servent les consultations publiques, il demande si les élus vont se positionner sur les différents points qui y sont soulevés et demande comment le fait d'ajouter des milliers d'unités dans le secteur n'augmentera pas la circulation.

Le maire indique que la lettre est arrivée au bureau des élus il y a quelques jours et qu'ils prendront le temps nécessaire pour y répondre correctement et que le résidant aura une réponse complète.

➤ Le maire répondra à cette lettre.

**32) Madame Marie Chantale Vincent 11-287572 CA 6 décembre 2011**

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

➤ *Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.*

**33) Monsieur Paul Machnik**

**11-240897**

**CA 4 octobre 2011**

Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

*Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.*

*Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.*

*Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.*

➤ Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

**34) Monsieur Peter King**

**11-240921**

**CA 4 octobre 2011**

Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidants n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

*Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.*

➤ Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.